



Aide mémoire

Triez mieux, jetez moins !



→ EMBALLAGES ET PAPIERS A RECYCLER

A jeter dans le bac à couvercle bleu ou la borne emballages ménagers.



Les bouteilles et flacons en plastique



Les emballages métalliques



Les emballages en carton, briques alimentaires et papiers

Bien vidés, en vrac et sans sac plastique
Ne pas emboîter ou imbriquer



→ AUTRES EMBALLAGES ET OBJETS NON RECUPERABLES (Sans verre, ni matériaux recyclables)

A jeter dans le bac à couvercle vert ou la borne ordures ménagères.



Emballages ou objets non-récupérables :
tous sacs, films et suremballages en plastique, vaisselle, faïence, porcelaine, pots de fleurs, ampoules à filament et à halogène, miroirs, couvercles...



Emballages ou objets souillés :
papiers souillés, pots de produits laitiers, couches culottes, polystyrène...

De préférence en sac bien fermé



Un doute, une question ?
N° Vert 0 800 201 440
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Collecte en porte à porte

Aide mémoire

Que faire des autres déchets ?

→ Déchets de jardin et de cuisine fermentescibles... (solution 1)

Gazon, feuilles, fleurs, épluchures de légumes et de fruits, marc de café, thé, coquilles d'œufs...
Une bonne façon de réduire ses déchets à la source !
Le SIVOM Ouest vous aide pour réaliser votre compost destiné à fertiliser vos plantations.



Mélanger, Aérer, Humidifier



Compostage individuel

→ Déchets verts en grande quantité... (solution 2)

→ Déchets imposants dits Encombrants

Vieux matelas, sommiers, meubles cassés, ferraille, carton...

→ Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)

Piles, batteries, huiles de vidange, peintures, vernis, colles, solvants, acides...

→ Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

Ordinateurs, mobiles, aspirateurs, lampes à économie d'énergie, jouets...
Vos équipements arrivent en fin de vie, ayez le réflexe : quand vous achetez un équipement neuf de même type, vous pouvez exiger la reprise gratuite de l'ancien usagé par le vendeur du nouvel équipement.

→ Autres : Terre, gravats, cailloux, textile...



Dans la limite de 5 m³ par jour



Réservées aux particuliers
Colomiers : 05 61 78 09 99
Cornebarrieu : 05 61 85 89 73
www.decheteries.decocet.info

Déchetterie

→ Déchets verts... (solution 3)

Réservé aux communes adhérentes au service en porte à porte*.
A déposer dans le bac à couvercle marron.

Gazon, feuilles, petits fagots de tailles de haies et petits branchages (longueur 1 m, diamètre 3 cm pour un fagot de 30 cm de diamètre maximum)

• A Colomiers : Végétosac (contenance 1 m³) ou Toile (contenance 2 m³) - Mairie de Colomiers 05.61.15.23.41



Bac(s) + fagots = 1 m³ par collecte



* Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu, Pibrac, Selh, Tournefeuille

Collecte à domicile

→ Verre, autres emballages et papier :

A déposer dans les colonnes de récupération à proximité des parkings et grandes surfaces.

- **Récup'Verre :** bouteilles, pots et bocaux (sans bouchon, ni couvercle).
- **Récup'Plastique :** bouteilles et flacons en plastique (avec bouchon).
- **Récup'Papier-carton :** emballages en carton, briques alimentaires, papiers.

Bien vidés et sans sac plastique



Collecte en apport volontaire

→ DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux :

Aiguilles, objets coupants.
Boîtes jaunes distribuées gratuitement aux particuliers en auto-traitement dans les pharmacies adhérentes à l'opération. Une fois pleines, elles sont à déposer au 3 place de l'Hôtel de Ville à Colomiers.

1ère Boîtes à récupérer en pharmacie

